DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Jeudi 28 novembre 2019

N° DE LA DELIBERATION : 2019/053

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Patrick BERNARD, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Gérard HALIN, Eric LAFONT, Laurent MONDEME, Cyril OZIL, Fabienne PESENTI, Jean-Paul PETIT
Absent : Yves ENGRAND
A été nommée secrétaire : Patrick BERNARD

Envoyé en préfecture le 04/12/2019
Reçu en préfecture le 04/12/2019
Affiché le
ID : 030-213001092-20191128-DE2019053-DE

NOMBRES DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 10
Date de la convocation : 14/11/2019
Date d'affichage : 14/11/2019

Objet de la délibération : Validation du nouveau règlement intérieur du foyer communal

Le Conseil Municipal d'Euzet,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune d'Euzet doit voter le nouveau règlement d'utilisation du foyer communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents d'approuver le nouveau règlement d'utilisation du foyer communal.

Fait à Euzet les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Le Maire, Cyril OZIL		HALIN Gérard	
Le 1er Adjoint, Patrick BERNARD		LAFONT Eric	
Le 2ème Adjoint, Stéphanie CROXO		MONDEME Laurent	
Le 3ème Adjoint, Charles CROXO		PESENTI Fabienne	
Christine BUCHON		PETIT Jean Paul	
ENGRAND Yves			

Annexe à la délibération : règlement intérieur du foyer communal